

Huy, le 11 mai 2020

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

Le Conseil National de Sécurité, réuni ce 25 avril, a décidé d'autoriser la reprise des cours à raison de 2 jours par semaine, à partir du 18 mai et ce, jusqu'au 26 juin pour les élèves de 6<sup>e</sup> année secondaire. Ceux-ci se donneront les lundi et mardi de 8h10 à 15h50, sur l'implantation de Huy, et de 8h15 à 15h35, sur l'implantation de Saint-Georges.

Durant cette période, de nouveaux apprentissages seront proposés à tous les élèves présents. Les évaluations éventuellement organisées ne pourront être que formative.

Si votre enfant ne se présente pas à l'établissement, son absence sera répertoriée et nous prendrons contact avec vous. Toutefois l'absence ne sera pas signalée au service Général de de l'Obligation Scolaire.

Concernant le retour à l'école des élèves de 6<sup>e</sup> année, soyez assurés que les directives ministérielles en matière de sécurité, prévues dans le cadre de la reprise des cours et liées à la lutte contre le Covid-19, seront mises en œuvre. A ce titre, chacun veillera à respecter scrupuleusement les règles suivantes :

- Les élèves qui présentent des symptômes de fatigue extrême, de fièvre, de toux, de migraines, voire de perte d'odorat ou de goût doivent rester chez eux.
- Les élèves qui, dans l'enceinte de l'établissement, présenteraient de tels symptômes seront immédiatement isolés dans un local aménagé. Les parents seront contactés afin de se présenter le plus rapidement possible à l'établissement pour reprendre leur enfant.
- Le **port du masque** est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.
- Le **lavage et/ou la désinfection des mains** doit s'effectuer dès l'entrée à l'école, en entrant en classe, après le passage aux toilettes, avant et après avoir diné, après avoir toussé, ... Du savon et/ou du produit désinfectant est à disposition dans toutes les classes.
- Les **règles de distanciation sociale de 1,50 m** au minimum seront respectées : en classe, dans la cour, dans les couloirs, partout et à tout moment.
- Les silos seront strictement respectés : des groupes de maximum 10 élèves, - sauf exception liée à la taille de la classe, - seront composés en fonction des options et des cours, la

composition de ces groupes ne pourra être modifiée. Les **places en classe** seront **désignées** et ne pourront être modifiées.

- **Aucun repas, ni boisson ne seront proposés par l'établissement.** Les distributeurs ne seront pas accessibles. Dès lors, les élèves veilleront à prévoir un pique-nique. Ils mangeront leur repas de midi en classe. Ils pourront ensuite se rendre en récréation.
- Les **sorties** seront **interdites** durant le temps de midi.
- Tous les locaux seront désinfectés, soit le matin, avant le début des cours, soit l'après-midi, après la fin des cours.
- Les élèves ne seront pas autorisés à se rendre dans les ateliers. Aucune expérience, en laboratoire, ne sera menée.
- En raison de l'impossibilité de pouvoir garantir les mesures de distanciation sociale, les **vestiaires et les douches du Hall omnisports de l'implantation de Huy** seront inaccessibles. Dès lors, les cours d'éducation physique, pour les élèves de l'option, seront dispensés en fin de journée. Ils seront suspendus pour les autres élèves.
- Les **salles numériques** seront accessibles aux élèves les jeudi et vendredi. Si vous souhaitez y accéder, nous vous demandons de prendre rendez-vous au 085/216770 (implantation de Huy) ou au 04/2751431 (implantation de Saint-Georges).

L'accès à l'établissement est **strictement interdit** aux personnes autres que les élèves et les membres des personnels. En cas d'urgence, nous vous prions de contacter le 085/216770 (implantation de Huy) ou le 04/2751431 (implantation de Saint-Georges).

Nous en appelons à la responsabilisation de chaque élève. Aucun écart de conduite mettant en danger la santé du groupe ou de l'équipe éducative ne sera toléré.

Vous trouverez en pièce jointe l'horaire et les modalités organisationnelles de la journée 18 mai.

Tout en restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'assurance de mon entier dévouement.

Isabelle Musick

Directrice ff

## IMPLANTATION DE HUY

### ACCUEIL DES ELEVES DE 6<sup>e</sup> ANNEE

18 MAI 2020

#### 1. Entrée dans l'établissement

Les élèves se présenteront à l'établissement, côté porche ou côté ponton, selon l'horaire suivant :

Heure	Classes
9h15	6SA 6LM 6EP1 6 Agri
9h45	6EP2A 6 EP2 B 6 Anim 2
10h15	6 Anim 1 A 6 Anim 1 B 6 Agral

Dès l'entrée, ils seront invités à se désinfecter les mains et recevront deux masques.

Ils gagneront ensuite la zone qui leur a été attribuée :

6SA 6LM 6EP1 6 Agri	<b>Parking L, 1</b>
6EP2A 6 EP2 B 6 Anim 2	<b>Parking L, 2</b>
6 Anim 1 A 6 Anim 1 B 6 Agral	<b>Cour de recréation</b>

## 2. Accueil

La Direction accueillera les élèves à l'Ancien gymnase selon l'horaire suivant :

Heure	Classes	Prise en charge
9h30	6SA 6LM 6EP1 6 Agri	M. Salmon E Mme Millet Mme Lekeux Mme Sciorre
10h	6EP2A 6 EP2 B 6 Anim 2	M. Ruggeri Mme Peters. Mme Colomberotto
10h30	6 Anim 1 A 6 Anim 1 B 6 Agral	Mme Doguet Mme Rodriguez Mme Preud'homme

L'entrée se fera côté salle d'étude. Les élèves seront accompagnés par leur professeur. Ils se rendront ensuite en classe.

## IMPLANTATION DE SAINT-GEORGES

### ACCUEIL DES ELEVES DE 6<sup>e</sup> ANNEE

18 MAI 2020

#### 1. Entrée dans l'établissement

Les élèves se présenteront à l'entrée principale de l'établissement dès 8h.

Dès l'entrée, ils seront invités à se désinfecter les mains et recevront deux masques.

Ils gagneront ensuite la cour de récréation. En cas de mauvais temps, ils seront autorisés à rester au SAS.

#### 2. Accueil

La Direction accueillera les élèves au réfectoire des petits à 8h20. Les élèves seront accompagnés de leur professeur.

Classes	Prise en charge
6G	Mme Rasier
6TC	M. Essbaïti
6 TEA	M. Romainville
6P Men 6 PAF	M. Collart

Ils se rendront ensuite en classe.